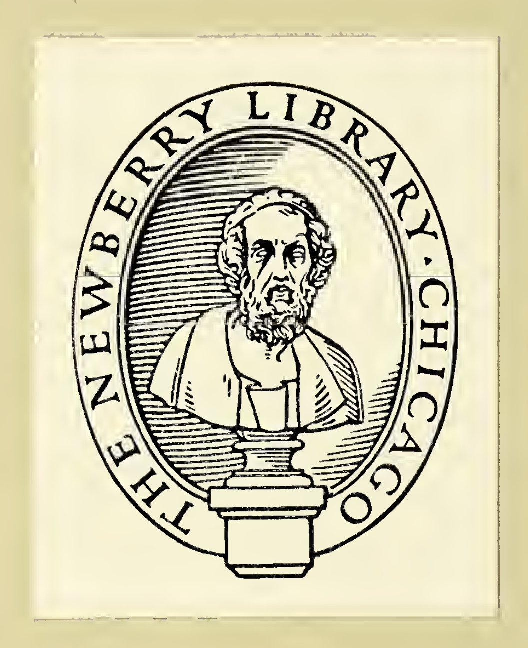
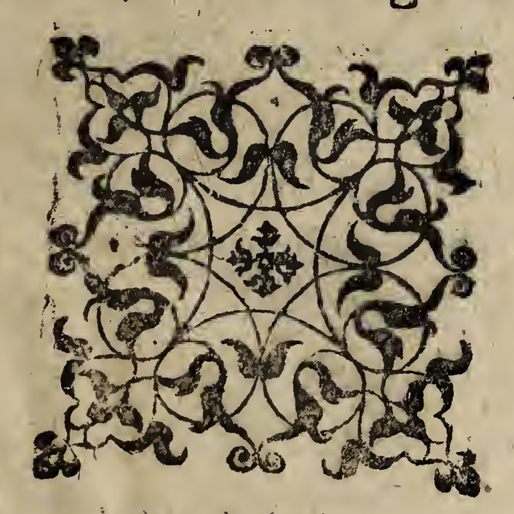

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

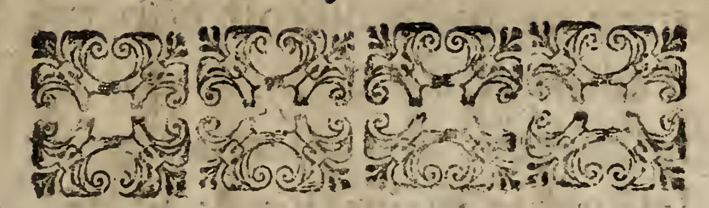
1621 22. Cart. in 12.

LA DEFFAICTE DES TROVPPES DV SIEVR DE MONT-Chrestien, leuées en Normandie, contre le seruice du Roy.

Sa mort, & tout ce qui s'est passé en la poursuitte & execution des Rebelles; Par les gens de Monsieur de Matignon.



A PARIS,
Chez Abraham Saugrain.
M. DC. XXI.
Auec Permission.



LA DEFFAICTE DES Trouppes du ſieur de Mont-Chretien, leuées en Normandie contre le ſeruice du Roy.

MONT-CHRETIEN eſtoit vn homme lettré & de plume plus que d'armes & de main, de ſa premiere condition il eſtoit Catholique, ainſi que l'on aſſure ; Et du depuis ayant eſpouzé vne Dame de la Religiõ Pretenduë Reformée, changea auſſi de religion pour ne perdre l'occaſion d'vn ſi auantageux party : neantmoins, cela n'empeſcha pas que ſa for-

tune ne fuſt auſſi toſt cõbatuë d'enuie & d'ennemis, qui luy ſuſciterent des querelles pour leſquelles maintenir & ſe deffendre, jetta dans les Cõpagnies les plus factieuſes & determinées, qui l'ont finalemẽt perdu, voyla ce que l'on remarque de ce perſonnage.

Dernieremẽt il fut l'vn de ceux qui ſe jetterent dãs le Chaſteau de Sully, auec reſolution de tenir bon là dedans pour incommoder le paſſage, & tenir la nauigation ſuſpecte ſur la riuiere de Loire du coſté de Berry & Sologne.

Monſieur le Prince de Condé ayant reduit la ville de Sully en l'obeyſſance du Roy; dreſſe ſes batteries contre le Chaſteau, il

le force & contrainct la Garnison de se rendre, notamment ledit Mont Chrestien qui estoit dedans est forcé d'en sortir & battre la retraicte, au mois de Iuin dernier, pendant que sa Majesté assiegoit la ville de S. Iean d'Angely.

Il c'est donc jetté finallement en Normandie, & à Commancé de se mesler à bon escient auec ceux qui auoiét le plus d'éuie de remuer & de pescher, comme l'on dit, en eau trouble, il se trouue au temps que certaines Commissions se distribuoient pour leur gens de guerre au prejudice du seruice du Roy & repos de son Estat, & particulierement du païs de Normandie, quelques nombres des-

dictesCómissions tóbent entre ses mains, comme estant recogneu homme de factió & tout tel qu'il le faut, pour vne telle illicite entrprise, soubz ce pouuoir il gaigne quelques vns à sa faction, desbauche vn bon nóbre de jeunesse des notables familles des villes de Damfront & d'Alençon & autres lieux de la basse Normandie, & s'estant associé de plusieurs mauuais garniemens comme luy, tiennent des forests & la Campaigne & mettent presque toute la Prouuince en allarme.

Les plaintes de ces leuées viennent à la cognoissance de Monsieur le Duc de Longueuille Gouuerneur de Normandie, qui projetta aussi tost l'ordre

qu'il failloit tenir pour dissipper toutes ces leuées, voit que le trouble se respond particulierement au delà de Falaise proche d'Alençon, Damfront, le Pont, & en basse Normandie. C'est pourquoy il mande à Monsieur de Matignon qu'il tienne la main a faire assembler toute la Noblesse du païs & faire monter promptement à Cheual les Preuost Archers & autres Compagnies armées pour poursuyure lesdictes leuées & aller au deuant des desseins de Mont-Chrestien.

Pour l'expediõti de cette affaire il ne se trouue homme plus propre pour entreprẽdre ceste expedition qu'vn jeune Gẽtilhomme & Capitaine nommé

Turgot, il ſe preſente au deuoir & promet tellement ſ'acquitter de ſa charge qu'il y demeurera, diſoit il, où le Roy ſeroit ſeruy obey & reſpecté: On luy donne quelque nombre de Cheuaux tous bons Compagnons en nõbre de qnelque cens trois Cheuaux, il ſ'approche du lieux où il a aduis que ledit Mont-Chreſtien faiſoit ſes courſes & ſes degaſts auec les forces qu'il auoit en main. Il ny a eu endroit dans les bois & foreſts, ny carrieres des enuirons de Damfront Alençon & autres lieux voiſins qu'ils n'ayent deſcouuerts, Chaſteau qu'ils n'ayent foüillé, ny maiſon forte qu'ils n'ayent viſitées juſques aux caues por chercher le giſte des Rebelles.

Finale-

Finallement ayant pourſuiuy ledit Mont-Chreſtien, & l'ayant eſpié logé à l'eſcart des ſiens dans vn petit hameau en vne hoſtellerie auec dix de ſes plus determinez aſſociez, le ſieur Turgot l'y attaqua, & apres que Mont-Chreſtien ſe fuſt quelque temps deffendu, & tuë de ſa main deux ſoldats, ne voulant ſe rendre, Turgot luy porta vn coup de piſtolet en la teſte & le tuë, & les dix autres ſurpris, fors vn ou deux qui s'euaderent par vne feneſtre de derriere.

Ceux-cy enquis ſur les deſſeins de Mont-Chreſtien declarent force choſes encloſes dans vn long procez verbal

qui a esté enuoyé, donnent aduis du rendez-vous d'autres trouppes de ceste faction, nommément les plus apparens par noms & surnoms, & de la sont amenez dans Alençon, où la pluspart ont esté pendus, excepté trois qu'on dit auoir esté menez à Rouën.

Sans perdre temps Turgot & les Preuosts cherchent le reste, pendent tout ce qu'ils en trouuent aux branches des arbres, & ont esté emprisonnez quelques vns desquels on ne fera aucune execution que le Roy n'ayt enuoyé sa volonté, sur ce on a sceu que Mon Chrestien

eſtoit chargé de pluſieurs Commiſſions pour faire des trouppes en Normandie, dont iceluy fut troué ſaiſi, comme auſſi quelqu'es autres de ſa ſuitte, qui ont eſté enuoyez au Parlement de Rouën, auec tout le ſecret de leur deſſein, & le roolle d'vn bon nombre de ieuneſſe des meilleures familles d'Alençon, Damfront, le Pont & d'ailleurs, montant à plus de cinq cens hommes enroollez, dont la pluſpart tenoient ja la Campagne, & les autres du depuis s'en ſont fuys : crainte d'eſtre apprehendez, leſquels augmentans en nombre d'autres garniments euſ-

ſent bien trauaillé ceſte Prouince, ſi les Gouuerneurs ny euſſent apporté la diligence requiſe.

De ſorte que ce n'a point eſté faute de diligence que l'on n'ait preueu & preuenu leſdites leuees, que Dieu mercy & le ſoing de Meſſieurs le Duc de Longueuille & de Matignon, n'ont ſceu picorer ny faire progrez tel qu'ils euſſent bien voulu. Les gardes bonnes & ſeures ont eſté recommandees par toutes les places de conſideration & autres.

Et eſt à remarquer que ces prodigues commencerent en Normandie toſt apres ce

qui arriua à Paris, dont Monsieur le Duc de Montbason, non content d'auoir exposé sa personne au milieu des hazards, pour monstrer combien il a de passion pour le seruice du Roy & repos de ses subiets, en donna aduis par lettres à Monsieur le premier President de Roüen, laissant à sa prudence de veiller à la conseruation de la paix, & repos de tous les suiets du Roy qui sont en icelle grande Prouince, l'vn des plus beaux membres du Royaume, & des plus affectionnez à sa Maiesté.

FIN.

PERMISSION.

IL est permis à Abraham Saugrain Libraire à Paris, faire Imprimer vn petit liure intitulé : *La deffaicte des trouppes de Mont-Chrestien, leuees en Normandie contre le seruice du Roy, sa mort & tout ce qui c'est passé en la poursuite & exemption des rebelles, par les gens de Monsieur de Matignon.* Et deffences à tous Libraires, Imprimeurs, Colporteurs & autres de l'Imprimerie, ny vendre d'autre Impression, à peine de confiscation & de cinquante liures d'amende. Fait à Paris le 2. Nouembre 1621.